

HANGEST



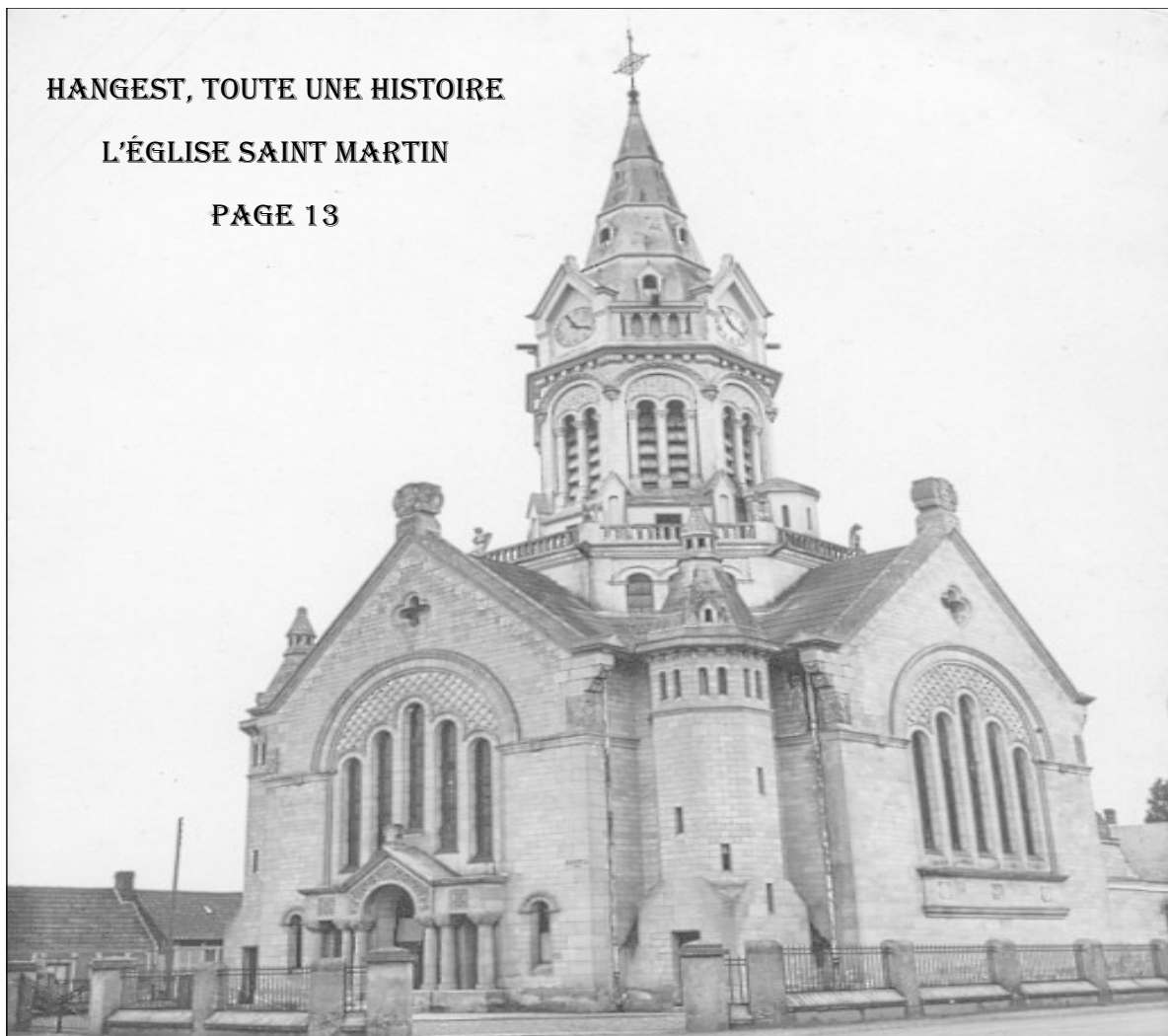
LE MAG

Le magazine de votre commune

HANGEST, TOUTE UNE HISTOIRE

L'ÉGLISE SAINT MARTIN

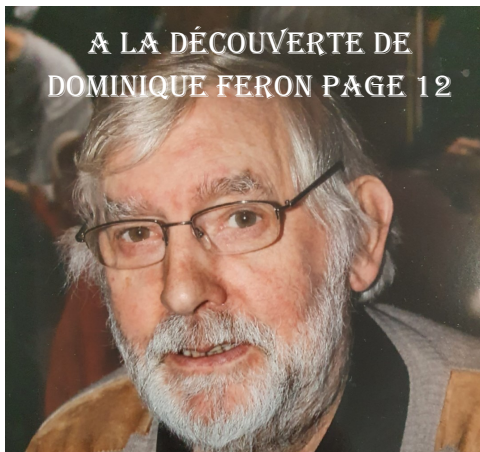
PAGE 13



NOTRE COMMUNE A LA UNE
PAGE 8



A LA DÉCOUVERTE DE
DOMINIQUE FERON PAGE 12



TOUTE L'INFO JEUNESSE
PAGES 14 ET 15



Numero 2 : Juillet 2022



Le budget communal : Pages 6 et 7

La liste des dépenses
d'investissement de l'année 2022.

Notre commune à la une : Page 8

De superbes clichés pour le comité
départemental du tourisme

Les projets en cours : Page 9

Installation d'un ossuaire
Rénovation de la Rue de la Tour
Elagage et préparation du city
stade
Rénovation du terrain de tennis

L'actu en photos : Pages 10 et 11

Découvrez ou redécouvrez les
différents événements qui ont eu
lieu dans notre commune

Toute une histoire : Pages 12 et 13

Il est Hangestoï !
A la découverte de l'Eglise St Martin

L'école communale : Page 14

Les projets mis en place par l'école

La jeunesse : Page 15

Mercredis animés
Accueil périscolaire
Familles Rurales

Mot de l'opposition : Page 16

Mot de l'équipe « A l'écoute de
votre village »

Etat civil : Page 16

Liste des naissances, mariages et
décès

Plateforme déchets verts : Page 16

Rappel des règles



La médiathèque / Nouveau à Hangest : Page 17

Mot des associations : Pages 18 et 19

Les coureurs Hangestoï
L'Amicale des sapeurs pompiers
Les Amis de l'école
Le club de football
Les Aînés

À venir : Page 19

Calendrier des festivités
du second semestre 2022



Repas Champêtre page 20

Commune

d'Hangest en Santerre



NOUS CONTACTER

MAIRIE

> Téléphone : 03-22-94-30-03

> Mail: mairie@hangestensanterre.fr

NOTRE SITE INTERNET

> www.hangestensanterre.fr

Représentant légal

JUBERT Patrick, (Maire)

Directeur de la publication

JUBERT Patrick, (Maire)

Directrice de la communication

DESARDILLIER Géraldine (Adjointe)

Rédacteur en chef

MERCIER Johann

Autre rédacteur

DELARUE Tanguy

RELECTURE

DESARDILLIER Géraldine

BENNEZON Magalie

DESJARDINS Martine

BOUTTE Thierry

ROUSSEAU Frédérique

Maquette et réalisation

MERCIER Johann

DELARUE Tanguy

Photographes

Membres associatifs

Commune d'Hangest en Santerre

Somme Tourisme - As Flament

Impression

Imprimerie du Plateau Picard

Parution

Juillet 2022

Dépôt légal : à parution

Diffusion

Mairie d'Hangest en Santerre

L'édito

Un bel été !

Chers Hangestoises et Hangestois



Le retour à la normale se profile, après cette période d'épidémie, de confinements, de contraintes sanitaires.

Nous sommes en train de reprendre toutes nos habitudes quasi oubliées déjà, l'immunité semblant se mettre en place, sous réserve d'une reprise estivale des cas de COVID.

Cette année, après ces deux longues années d'attente, notre fête communale a bien eu lieu normalement, y compris avec ses animations et sa réderie. La kermesse de l'école également, et l'ensemble des festivités des 13 et 14 Juillet. Nous vous attendrons nombreux pour la deuxième édition de la Fête Champêtre, début Septembre.

Et espérons pouvoir maintenir l'ensemble des manifestations prévues par la Commune ou les associations locales, que vous découvrirez au calendrier présenté dans ce magazine municipal.

Les services du périscolaire ont retrouvé une fréquentation presque normale, et l'accueil des mercredis, qui sera prolongé l'année prochaine, également. Le centre de loisirs affiche un taux de réservation important pour l'accueil de cet été, retrouvant la possibilité de réaliser des camps hors de la Commune.

Les travaux concernant la création du City-stade et la rénovation du terrain de tennis ont démarré il y a quelques semaines, et se prolongeront au cours de l'été, pour une livraison prévue fin septembre. Pour ce projet nous avons reçu tardivement la confirmation des subventions attendues à hauteur de 70%. Dans la continuité de ce qui a été entrepris l'année dernière, à l'école, deux nouvelles classes cette fois, seront rénovées, meubles, éclairages led, VPI, peintures.

« J'é mets le vœu, que malgré ce retour de nos habitudes d'avant, vous continuerez à privilégier nos producteurs et nos commerces locaux »

Les travaux de voirie ne pourront être réalisés qu'au deuxième semestre 2022, le nouveau marché à groupement de commandes n'ayant été validé par la CCALN, que très récemment. Par contre les chemins empruntés par les convois éoliens, sont réalisés ou en cours de réalisation, dans le cadre de la convention passée avec VALECO. Les convois sont attendus dès début Juillet, pour une mise en place complète courant Septembre, et une mise en service du nouveau parc éolien en Décembre. Le Conseil Départemental interviendra dans notre Commune, pour réaliser les enduits des Routes Départementales, sur l'axe Davenescourt - Le Quesnel.

Après les nombreuses années de procédure réglementaire, la reprise des concessions abandonnées a été entreprise au cimetière, avec la reprise de 48 tombes pour cette phase. La construction de l'ossuaire ayant été réalisé en parallèle

Les procédures de consultation sont lancées pour le choix des entreprises concernant la rénovation énergétique du bâtiment de La Poste, et le choix de l'architecte pour la Salle Notre Dame.

Enfin, j'é mets le vœu que, malgré le retour de nos habitudes d'avant, vous continuerez à privilégier nos producteurs et nos commerces locaux, et profiterez des nouveaux services de restauration proposés, grâce aux deux nouveaux food truck présents sur notre commune.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi, pour vous souhaiter un bel été.

Le Maire
Patrick JUBERT



Jeudi 27 janvier 2022

Le conseil Municipal a :

-Validé la proposition de la Société BERGER LEVRAULT concernant la mise en place de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

-Décidé de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

-Reconduit la convention plate-forme déchets verts avec Monsieur Stéphane DAMAY.

-Voté les restes à réaliser en investissement pour 2022.

-Validé le choix du fournisseur des détecteurs de CO2.

-Voté l'enveloppe financière pour les investissements à pourvoir avant le vote du budget 2022

-Accepté d'embaucher Mr GRICOURT Geoffrey en CDD, du 1er février au 31 octobre 2022, 35h hebdomadaire.

-Autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions de l'assurance sur les risques statutaires.

-Choisi l'animation pour la fête locale.

-Validé le règlement de l'achat du chalet.

-Validé L'organisation des élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022.

-Décidé de suivre l'avis de la Commission. Concernant le choix de la maîtrise d'œuvre de la rénovation thermique de l'immeuble de la Poste.

Jeudi 24 février 2022

Le conseil Municipal a :

-Choisi les entreprises pour les concessions abandonnées et la création d'un ossuaire au cimetière.

-Autorisé le Maire à faire une proposition d'achat de la parcelle AC-32 pour le projet de la maison Ages et Vies.

-Validé le maintien du tarif pour la location des salles municipales.

-Accepté la proposition d'un atelier floral à la population le 23 avril 2022.

-Validé le spectacle de fin d'année.

Mardi 22 mars 2022

Le conseil Municipal a :

-Validé l'organisation du temps de travail des agents et la journée de solidarité

-Validé le montant de la participation pour la scolarisation des enfants extérieurs à la commune.

-Choisi le prestataire pour la fête du village le 5 juin 2022.

Jeudi 7 avril 2022

Présentation et vote du budget primitif communal 2022

Retrouvez toutes les informations sur le budget primitif 2022 de la Commune en page 6 et 7.

Mardi 24 mai 2022

Le conseil Municipal a :

- Choisi l'entreprise pour l'achat des illuminations complémentaires.
- Voté les tarifs périscolaires

-Choisi l'entreprise pour l'achat des meubles de salles de classe.

- Validé l'achat et l'installation d'un vidéo projecteur pour la mairie.

-Voté la suppression d'une place de parking devant le domicile de Mr et Mme LEBLOND, rue DEMOREUIL

Mardi 5 juillet 2022

Le conseil Municipal a :

-Validé les droits de place concernant les food-trucks.

-Voté les modalités de publication des actes pris pour la commune.

-Validé l'organisation du temps de travail des agents territoriaux de la Commune.

-Désigné les propriétaires AFR

-Choisi Mr Tanguy DELARUE pour le poste d'adjoint d'animation à compter du 1er septembre 2022.

-Voté les redevances d'occupation du domaine public.

-Validé la création des postes suite aux avancements de grades.

-Décidé le maintien des tarifs de la cantine.

-Reconduit la convention avec Familles Rurales Somme pour le centre des mercredis.

-Validé le contrat emploi civique à compter du 1er août 2022 pour Madame Laurine LANGLACE.

-Validé les travaux de voirie pour la voie de Folie.

-Décidé l'achat de 2 VPI pour l'école.

Rappel des horaires de la Mairie

Lundi : 10h00 - 12h00 et 16h00 - 17h30
Mardi : 10h00 - 12h00
Mercredi : Fermée
Jeudi : 10h00 - 12h00 et 16h00 - 17h30
Vendredi : 10h00 - 12h00 et 16h00 - 17h00
Samedi : 8h30 - 11h30

Horaires d'été du lundi 18 juillet au samedi 27 août :

Lundi : 10h00 - 12h00
Mardi : 10h00 - 12h00
Mercredi : Fermée
Jeudi : 16h00 - 17h30
Vendredi : 10h00 - 12h00
Samedi : 9h00 - 11h00

Résultats des élections en 2022 à Hangest en Santerre

ELECTION PRESIDENTIELLE
PREMIER TOUR
DIMANCHE 10 AVRIL 2022

- 1 Marine LE PEN : 43,53 %
- 2 Emmanuel MACRON : 26,89 %
- 3 Jean-Luc MELENCHON : 10,76 %
- 4 Eric ZEMMOUR : 5,71 %
- 5 Valérie PECRESSE : 3,53 %
- 6 Yannick JADOT : 2,69 %
- 7 Jean LASSALLE : 1,85 %
- 8 Fabien ROUSSEL : 1,68 %
- 9 Nicolas DUPONT-AIGNAN : 1,01 %
- 10 Nathalie ARTHAUD : 0,84 %
- 11 Anne HIDALGO : 0,84 %
- 12 Philippe POUTOU : 0,67 %

ELECTION PRESIDENTIELLE
DEUXIEME TOUR
DIMANCHE 24 AVRIL 2022

- 1 Marine LE PEN : 60,84 %
- 2 Emmanuel MACRON : 39,16 %

Liberté
Égalité
Fraternité

ELECTION LEGISLATIVE
PREMIER TOUR
DIMANCHE 12 JUIN 2022

- 1 Jean-Philippe TANGUY : 37,14 %
- 2 Jean-Claude LECLABART : 20,86 %
- 3 Vincent JACQUES : 17,14 %
- 4 Elodie HEREN : 16,00 %
- 5 Jacques MAGUIN : 4,00 %
- 6 Dany SERREAU : 2,57 %
- 7 Rachèle DELGOVE : 1,14 %
- 8 Guy VITOUX : 0,86 %
- 9 Adam MAKOWSKI : 0,29 %

DEUXIEME TOUR
DIMANCHE 19 JUIN 2022

- 1 Jean-Philippe TANGUY : 58,48 %
- 2 Jean-Claude LECLABART : 41,52 %

Voici toutes les informations sur le budget 2022 voté lors du Conseil Municipal du jeudi 7 avril 2022 :

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Monsieur Patrick JUBERT, Maire, présente aux Elus le compte administratif 2021.

Il est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 :

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2021 et, considérant que les opérations sont régulières, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur VIGNE, receveur municipal, visé et certifié conforme à l'ordonnance n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Section de fonctionnement :		Section d'investissement :	
Dépenses	579 343.02 €	Dépenses	354 020.95 €
Recettes	758 551.97 €	Recettes	390 074.90 €
Excédent	179 208.95 €	Report du déficit N-1	- 58 798.71 €
Report de l'excédent N-1	1 054 084.16 €	Résultat 2021	36 053.95 €
Part affectée à l'investissement	- 210 798.71 €	Soit un déficit fin 2021	- 22 744.76 €
Résultat cumulé fin 2020	1 022 494.10 €		

AFFECTATION DU RESULTAT 2021 :

Considérant que seul le résultat de la section fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin en financement de la section investissement, il est décidé d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2021 : 1 022 494.40 € ;

Affectation obligatoire : 240 039.98 € ;

Affectation complémentaire : 0 €.

Excédent à reporter : 782 454.42 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 :

En raison des résultats du Compte Administratif 2021, des recettes attendues qui seront quasiment équivalentes aux années précédentes, et de la hausse du taux d'imposition de la Communauté de Communes, Monsieur le Maire propose aux Elus du conseil municipal de reconduire le taux de 2021 pour l'année 2022.

Années	TFB (Taxe foncière Bâti)	TFNB (Taxe foncière non bâti)	TP/CFE depuis 2011 (Taxe professionnelle)
2022	14.27%	35.96%	18.44%

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 :

Monsieur le Maire invite les Conseillers Municipaux à voter le budget primitif 2022 qui se décompose comme suit :

-Section de Fonctionnement :	Dépenses :	1 601 606.90 €
	Recettes :	1 601 606.90 €
-Section Investissement :	Dépenses :	606 139.98 €
	Recettes :	606 139.98 €

Après échanges de vues et en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent, à la majorité, le budget primitif 2022 ainsi équilibré.

LES INVESTISSEMENTS 2022 (en TTC) :

Création d'un City Stade et rénovation du terrain de tennis : 118 000.00 €
Mise en sécurité des carrefours : 110 000.00 €
Reprise de concessions : 20 000.00 €
Achat de deux VPI pour l'école : 4 200.00 €
Achat d'un vidéo projecteur + écran pour la Mairie : 4 500.00 €
Meubles pour l'école : 8 800.00 €
Remplacement des buts de football : 5 000.00 €
Illumination de Noël : 2 900.00 €
Mission maîtrise d'œuvre Salle Notre Dame : 9 100.00 €
Mission maîtrise d'œuvre la Poste : 15 300.00 €
Butées de parking : 500.00 €

Reste à réaliser :

Travaux rue d'Arvillers : 19 395.22 €
Reprise de concessions : 15 000.00 €
Maison Âges et vie : 173 000.00 €
Voirie stade : 9 900.00 €

Subventions attendues

City Stade : Département : 39 200 € Région : 29 118 €

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES :

Sur proposition du Conseil municipal, celui-ci décide de reconduire, en 2022, les montants de 2021.

BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE / COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :**Section de fonctionnement :**

Dépenses	33 376.08 €
Recettes	41 863.94 €
Excédent	8 487.86 €
Report N-I	65 290.39 €
Résultat cumulé	73 778.25 €

Section d'investissement :

Dépenses	19 600.50 €
Recettes	19 652.00 €
Excédent	51.50 €
Report N-I	154.50 €
Résultat cumulé	206.00 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES ALOUETTES / COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :**Section de fonctionnement :**

Dépenses	11 397.00 €
Recettes	36 125.00 €
Excédent	24 727.44 €
Report N-I	70 264.26 €
Résultat cumulé	94 991.70 €

Section d'investissement :

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Report N-I	144 249.78 €
Résultat cumulé	144 249.78 €

Des images de notre village pour l'Agence Somme Tourisme



Crédit photos sur cette page :

(©Somme Tourisme- AS Flament)



DE SUPERBES PRISES DE VUES !

Dans le cadre des Villes et Villages fleuris, l'Agence Somme Tourisme a missionné une photographe pour prendre des clichés des communes labellisées de la Somme.

Notre commune a bénéficié de ce reportage et les photos prises sont libres de droit.

Ces photos, que vous avez pu découvrir en avant première sur la carte de vœux de la Commune, nous permettront certainement d'agrémenter quelques unes des futures communications de la commune.



Installation d'un ossuaire dans le cimetière

Dans le cadre de la finalisation de la procédure de reprise des concessions, la commune a fait installer un ossuaire afin de remettre à disposition les tombes considérées comme définitivement abandonnées.



La Rue de la Tour réouverte à la circulation

Le Conseil Départemental a rénové la rue de la Tour et a complètement rebouché le trou en formation. Il s'agissait d'un affaissement dû à la présence d'un souterrain à cet endroit, qui a nécessité de nombreux mètres cubes de remblais.



City stade et Terrain de Tennis

Dans le cadre du projet du city stade et de la rénovation complète du terrain de tennis, les employés de la commune ont procédé à l'élagage des arbres au niveau du stade de football.

Les travaux ont débuté et nous espérons la livraison du city stade dans le courant du mois de septembre 2022.

Une information plus précise vous parviendra ultérieurement pour une possible inauguration de ce nouveau terrain de sport.





Retraite pompier du Sergent Régis MERCIER

Après avoir débuté sa carrière il y a 46 ans en tant que pompier volontaire, Régis est devenu sergent honoraire en mars 2022, après avoir pris sa retraite.

La Commune ainsi que la caserne d'Hangest en Santerre le remercient pour son engagement durant toutes ces années, et lui souhaite de profiter de sa retraite.

Merci Régis.

Voyage en Alsace

Les 11 et 12 mai 2022, le club des Aînés a organisé un voyage en Alsace auquel 41 personnes du club ont participé.

Cela a permis de découvrir le cabaret Royal Palace ainsi que la ville de Strasbourg.

Tout le monde est revenu enchanté.



Chasse aux œufs par les Amis de l'école

Une chasse aux œufs a été organisée par les « Amis de l'école » le 16 avril 2022 pour le plus grand bonheur des enfants.

Une cinquantaine de chercheurs se sont réunis pour retrouver les œufs soigneusement cachés par les cloches.



Atelier floral

L'atelier floral du 23 avril 2022 a réuni une quinzaine de personnes.

Ce moment convivial a permis aux participants de confectionner leurs propres jardinières afin d'embellir leur façade de maison.

Le verre de l'amitié a été partagé pour clôturer ce moment.

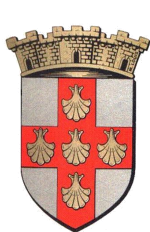


8 Mai

Comme chaque année, nous avons rendu hommage à nos soldats morts pour la France durant la seconde guerre mondiale.

Cette cérémonie a été accompagnée du chant de la Marseillaise par les enfants de l'école.





Le grand retour de la fête d'Hangest !

Après 2 années d'absence, la fête locale a fait son grand retour pour le plus grand bonheur des enfants et des habitants du village.

La réderie a été organisée par « Les Amis de l'école » et « L'Amicale des Pompiers » ainsi qu'une animation musicale financée par la Commune ont accompagné cette fête.



Kermesse de l'école

Après 2 années d'attente, ce fut le retour de la kermesse de l'école après de longs mois de travail !

Pour commencer cette soirée, divers stands de jeux ont été mis à disposition des enfants.

Ensuite, les enfants nous ont fait traverser les pays et les générations, parés de magnifiques costumes dans de somptueux décors !

Remise des prix

Comme chaque fin d'année scolaire, les élèves de CM2 faisant leur grand départ pour le collège se sont vu remettre une calculatrice, celle demandée pour la bème. Les autres élèves ont également reçu un livre offert par la commune.

L'occasion pour nous de souhaiter de belles vacances aux enfants, une bonne rentrée aux futurs collégiens et une bonne première rentrée dans notre école pour les futurs petites sections de maternelle.



Un pompier sur les Champs-Élysées

Cette année, ce sont les sapeurs pompiers de la zone Nord qui défilent sur les champs Élysées lors de la fête nationale du 14 juillet.

Le Caporal Ahmed AIT-OUARAB, sapeur pompier volontaire à Hangest en Santerre fait partie des troupes qui ont eu la chance de défiler devant le Président de la République. Félicitations !



Fête nationale

La Commune ainsi que l'association « Les Amis de l'école » ont organisé les festivités du 13 juillet.

Un Food Truck était présent sur place pour la restauration.

Le retour de la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont rencontré un grand succès.

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée au Monument aux morts suivi du verre de l'amitié dans le parc de la médiathèque.



Il est hangestoï !

À la découverte de Dominique FERON

Propos recueillis par Géraldine Desardillier.

Qui est Dominique FERON ?

Nous avons tous croisé Dominique au détour d'une rue d'Hangest, sur le terrain de football communal, lors d'un tournoi ou encore sur le pas de sa porte, face à la place du village.

Fils de cultivateur, il passe son enfance à Le Crotoy, ville où il voit le jour le 1er décembre 1941.

Il rejoint le Santerre en 1970 pour reprendre la COOP de Le Quesnel et fermer celle d'Hangest. Il effectuera ses tournées sur Hangest en camion.

Il y rencontrera son épouse, Marina, avec laquelle il partira travailler 1 an à Chauny avant de revenir s'établir définitivement à Hangest en 1974.

Après avoir été tour à tour, chef cuisinier à l'Auberge du Marmiton, puis chef cuisinier des établissements « Graux pour les Cuisinés du pays de l'Avre », il prendra sa retraite en 1999.



Quel était le sens de son engagement auprès du club de football US Hangest ?



En 1977, les jeunes du village l'interpellent et lui demandent de s'occuper d'eux et de les aider à créer une équipe de football. Le club est créé le 23 juin 1977.

Les entraînements ont, à l'époque, lieu sur la place du village, puis dans une pâture prêtée par Mr Debreux. Suite au remembrement de 1987, la commune s'attribue le terrain actuel et accompagné d'autres villageois, Dominique sèmera le gazon et y construira les vestiaires.

Il sera le premier dans le canton à créer une équipe féminine. Le club comptera jusqu'à 9 équipes, deux seniors et cinq jeunes, puis deux féminines.

Se considérant comme un dragueur du football, il réalisera sa dernière Assemblée Générale le 23 juin 2017, Carlos Barbosa lui succédera.

En hommage au couple Féron, le stade municipal sera baptisé « Stade Marina et Dominique Féron » le 30 septembre 2018.

Parallèlement à son engagement bénévole, Dominique gère les affaires communales pendant 31 années dont 13 comme adjoint en charge des associations, du sport et de l'école et siège au bureau de l'aide sociale.

Merci Dominique !

Hangest, toute une histoire !

À la découverte de l'Eglise Saint MARTIN

Jusqu'à la première guerre mondiale, Hangest en Santerre conservait une église qui, pour l'essentiel, datait de la fin du moyen âge, et possédait un portail de la seconde moitié du XII^{ème} siècle. Mais les bombardements endommagèrent gravement le monument.

Après avoir hésité entre la restauration lourde des parties les plus anciennes de l'édifice et une reconstruction intégrale, on opta pour cette dernière solution et ce qui subsistait de l'église fut démolie en 1923

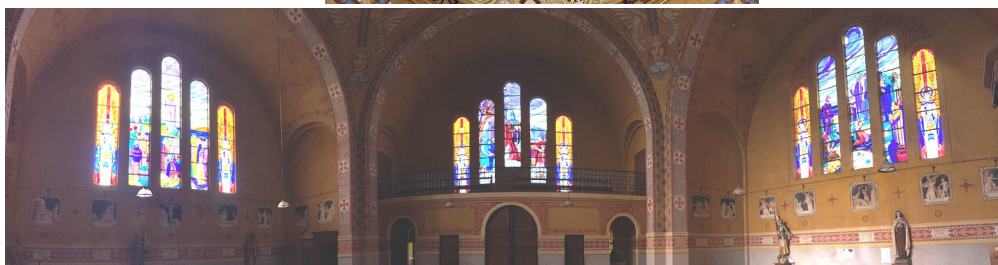


Au projet des architectes Charles Duval et Emmanuelle Gonse, qui travaillaient durant ces mêmes années à Saint Vaast de Moreuil et à Saint Pierre de Roye, la commune préféra celui de l'architecte parisien Godefroy Teisseire. Ses confrères avaient adopté un parti moins classique, parti qu'il mit pourtant lui-même en pratique dans les églises voisines de Chaulnes et Lamotte en Santerre.

En 1929, le gros œuvre était achevé et, l'année suivante le peintre rouennais Georges Lecomte commença la décoration intérieure, pendant que Raphaël Lardeur se chargeait de l'exécution des vitraux. Le 7 novembre 1931 la commune prit possession de l'église, dont la construction allie techniques les plus modernes à une esthétique tout à fait originale inspirée de la tradition romano-byzantine.

L'architecte a choisi un plan centré en croix grecque, rare dans la région dont la coupole est surmontée d'un clocher. Il a posé une pierre calcaire en parement sur la structure en béton armé et sur l'ensemble des couvertures.

Le décor intérieur, très coloré, contraste avec la sobriété de l'extérieur. Les verrières de Raphaël Lardeur illustrant la charité de Saint Martin (à l'ouest) la femme adultère (au sud) et le sermon sur la montagne (au nord) brillent d'un éclat particulier tandis que les peintures de Georges Lecomte s'imposent par leur monumentalité, notamment le Christ du Sacré-Cœur qui occupe toute la hauteur de l'abside et les portraits des évangelistes qui ornent la coupole.



Cette harmonie architecturale et décorative, représentative du courant artistique de l'entre-deux guerres liés à la reconstruction, a valu à l'église d'Hangest en Santerre, (l'une des premières de la région à avoir adopté une structure en béton armé), d'être inscrite en 1944 sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

De 1998 à 2000, la restauration de l'extérieur de l'église a été réalisée grâce à des subventions et à un legs important de Mademoiselle Debailly.

Une année riche en activités pour l'école !

Grâce au comité USEP départemental, auquel est affiliée l'école, tous les élèves ont bénéficié de journées sportives:

Jeux d'opposition pour les maternelles , rencontres d'athlétisme pour les CP/CE1/CE2 et triathlon (natation, course et tir à l'arc) à l'espace aquatique ALMEO pour les CMI/CM2.

De plus , grâce à la CCALN, les élèves de CMI/CM2 ont pu bénéficier de séances de hockey avec M. Marchal, animateur sportif, ainsi que des séances de natation à l'espace aquatique ALMEO.

Les élèves de toutes les classes ont bénéficié de sorties scolaires financées par la coopérative scolaire , l'association Les Amis de l'école et la mairie , ce qui a permis la totale gratuité pour tous les élèves.

Ils ont pu ainsi visiter les ateliers du Val de Selle , la chèvrerie de Canaples, la cueillette de Saint-Gratien , le château d'Ohlain et ils ont même réalisé leur propre Kohlanta !



Après deux années largement perturbées par la crise covid , les élèves ont enfin pu fêter leur fin d'année scolaire en réalisant une kermesse ! Le mardi 28 juin après la classe, les élèves ont présenté un spectacle de plus d'une heure aux familles venues nombreuses assister à la kermesse. Le spectacle intitulé «Le tour du monde en 80 minutes» a permis aux spectateurs de voyager à travers 4 continents.

Les élèves actuellement en 6ème et 5ème, n'ayant pas pu bénéficier de leur dernière kermesse, ont été invités à se joindre à celle-ci et ont participé au spectacle !



Nous remercions vivement l'association « Les amis de l'école » ainsi que la Mairie pour leur investissement et leur soutien !

Nous souhaitons d'excellentes vacances à tous nos élèves et leurs familles.

Nous vous donnons rendez-vous jeudi 1er septembre pour de nouvelles aventures !

J'♥ LE MERCREDI

Depuis trois années que ce service existe, cette dernière fut de loin la plus chargée avec un taux de remplissage proche des 100% et la présence d'une vingtaine d'enfants chaque semaine.

Les journées thématiques ont été variées avec une journée de chasse aux Pokémon, l'arrivée du printemps, une sortie au parc d'Isle à Saint Quentin, des activités sportives et encore des expériences scientifiques.

Nous vous donnons rendez-vous dès le mercredi 7 septembre pour le lancement de la quatrième saison du centre du mercredi.



Accueil



Périscolaire

Effectifs inédits pour cette nouvelle année scolaire avec un nombre d'enfants proche de 70 quotidiennement.

L'espace parents, disponible en ligne, vous permet aujourd'hui d'inscrire vos enfants, à la cantine le midi, au service périscolaire du soir et, nouveau depuis le début du mois d'octobre, de payer vos factures directement depuis chez vous par carte bancaire, de manière totalement sécurisée.

Pour les personnes n'ayant pas encore les accès, contactez-nous à l'adresse mediatheque@hangestensanterre.fr

**Familles
rurales**
Vivre mieux !
HANGEST EN SANTERRE



Le centre été est de retour

Le centre de loisirs a ouvert ses portes le lundi 11 juillet et les fermera le vendredi 5 août avant de proposer une dernière semaine de bonheur du 22 au 26 août, juste avant la rentrée scolaire du 1er septembre.

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez vous rendre à l'école communale ou envoyer un mail à l'adresse mediatheque@hangestensanterre.fr

Attention, plusieurs groupes affichent déjà complet.



LE MOT DE L'OPPOSITION

A l'écoute de mon village

La liste « A l'écoute de mon village » n'a pas souhaité communiquer dans ce numéro « d'Hangest le Mag ».

L'ÉTAT CIVIL

Naissance :

Le 12 janvier : Milan PECKANOV
Le 13 janvier : Alma SIROT
Le 15 janvier : Mahé DEVAUX
Le 16 janvier : Mila PATTE
Le 30 janvier : Éléonore Anne Annie BATICLE
Le 17 février : N'Dèye-Tiné KANE
Le 29 mars : Romann GRY DESAVISSE
Le 28 avril : Éva VILBERT
Le 12 mai : Alix COUTY
Le 18 mai : Baptiste BELLANGER
Le 25 juin : Joséphine COUTURE

Mariage :

Le 11 juin : Monsieur Jérémie CARDON et Madame Pauline THIEBAUT
Le 18 juin : Monsieur Christophe DAUSSIN DE VILLENEUVE et Madame Marina DE ALMEDA FIGUEIREDO

Décès :

Le 3 février : Monsieur Giovanni HEBERT
Le 4 mai : Madame Jeanne THEVENET
Le 25 mai : Madame Danièle VAN GOETHEM épouse CADET
Le 12 juin : Madame Odette NORMAND
Le 17 juin : Madame Geneviève LAHOUSOY épouse ANDRIEUX

La liste des états civils est établie en fonction des documents qui nous ont été retranscrits par les services de l'Etat Civil des mairies des lieux de naissance ou de décès.

Nous ne pourrions être tenus pour responsable si une personne devant faire partie de cette liste n'y figurerait pas.

LA PLATEFORME DÉCHETS VERTS

PLATEFORME DÉCHETS VERTS

réservée aux habitants d'Hangest en Santerre



Déchets végétaux acceptés



Tontes
de gazon



Branchages
Ø maxi. 1,5 cm



Feuilles,
taille de
végétaux



Plantes,
végétaux
flétris

Déchets refusés



Souches



Terre



Cailloux



Déchets de
cuisine

RÈGLES D'USAGE

La commune a prolongé la convention pour la plateforme des déchets verts pour l'ensemble de l'année 2022 avec Monsieur Stéphane DAMAY.

Nous vous rappelons que ce lieu, situé chemin de Pierrepont, **est réservé aux habitants de la commune d'Hangest en Santerre.**

Merci de respecter les informations situées sur le panneau.

Cet espace ne peut être utilisé que par des particuliers. Les professionnels, y compris les entreprises paysagères intervenants pour des personnes du village, doivent se rendre à la déchèterie de Moreuil.



Soyons vigilants dans le tri des déchets verts pour garantir un compost de qualité !



Médiathèque

HANGEST EN SANTERRE

Lundi : 09h00 - 11h30

Mardi : 09h00 - 11h30 / 16h30 - 19h00

Mercredi : 09h00 - 11h30

Jeudi : 09h00 - 11h30

Vendredi : 09h00 - 11h30

@ mediathèque@hangestensanterre.fr

☎ 03.22.94.94.31

📍 Rue Paul Laurain

**Inscription
Gratuite** !

* Retrouvez notre catalogue en ligne à l'adresse suivante :

<https://hangest-pom.c3rb.org>

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES GRATUITES

MEDIATHEQUE
NUMERIQUE

cafeyn

P CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE
DE PARIS

skillEOS

musicMe

storyplayr

GERIP
solutions COGNITIVES

MA PETITE
MÉDIATHEQUE

Les ressources numériques sont financées à 100% par la bibliothèque départementale de la Somme et sont gratuites pour tous les lecteurs de la médiathèque d'Hangest en Santerre.

NOUVEAU À HANGEST



NOUVEAU À HANGEST

Photo d'identité officielle
et Toujours à votre service

Th.Boutté PHOTOgraphe

Tirage, agrandissement, copie de photo

Transfert tous films sur DVD clef USB

Photo toile poster...

Mariage, Portrait...

Photos immobilières, vidéo, Drone
sur Rendez-vous

06 28 23 02 78

5 rue Romain Deberly

LE CLUB DES AÎNES HANGEST LA ROSE

Bonjour à tous, nous sommes 107 adhérents.
Nous avons fait un voyage en Alsace les 11 et 12 mai derniers.
Pour la suite de l'année, nous organisons :

- Le 9 juillet : Buffet froid.
- Le 15 septembre : Escapade en champagne, journée gourmande.
- Le 17 septembre : Journée de la marche + barbecue.
- Le 24 novembre : Voyage à Paris (Bateaux-mouches et musée Grévin)
- Le 11 décembre : Repas de Noël.

Les protocoles sanitaires étant actuellement suspendus, vous pouvez venir jouer le mardi après-midi au mille-club de 14h à 18h.

Nous vous souhaitons de passer de belles vacances estivales et vous invitons et prendre soin de vous avec une attention particulière au coup de chaleur.

Le Président,
A. DA SILVA



L'AMICALE DES POMPIERS

Ce début d'année fut notable grâce à la reprise des festivités dans notre commune et l'Amicale est heureuse d'y avoir contribué fortement par le retour de notre traditionnel couscous et l'organisation de la réderie lors de la fête locale en association avec les Amis de l'Ecole.

Il a également été marqué par la mise à l'honneur de notre plus ancien pompier et membre de l'amicale: le Sergent Honoraire Régis MERCIER à qui l'on souhaite de profiter longuement d'une retraite bien méritée.

Dans l'attente des prochains événements, nous vous souhaitons un très bel été.

Le bureau de l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Hangest



LES COUREURS HANGESTOIS

Les vacances estivales approchent et nous vous souhaitons d'en profiter pleinement. Il faut néanmoins envisager la rentrée et ses bonnes résolutions... Pourquoi ne pas nous rejoindre pour quelques kilomètres ou plus. Nous sommes un petit groupe de coureurs et/ou de marcheurs qui se regroupe de manière conviviale pour ne pas pratiquer seuls.

Nous vous donnons donc RDV au mois de septembre pour notre AG et en octobre pour la 2^{de} édition de l'HangiRose.

Dans l'attente, passez un bel été.

Sportivement.

Le président,
Cyril BENNEZON



<https://www.facebook.com/LesCoureursHangestois/>

LA SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse communale d'Hangest organise son prochain ball-trap sur le territoire de la commune. Les sociétaires de l'association et leurs amis vous attendent chemin de Saint-Mard les 27 et 28 août prochains.

Restauration le samedi soir et le dimanche midi.

Pour tous renseignements, contactez Dimitri ou Olivier.



GYM LOISIRS

Dans une ambiance détendue, nous vous invitons à travailler les abdos fessiers, le gainage, le renforcement musculaire, le cardio, ...

Les équipements sont fournis à l'exception du tapis de sol.

Reprise des séances le mercredi 6 septembre avec Murielle de 19h00 à 20h00 à la salle des fêtes d'Hangest en Santerre.

La cotisation est de 90 Euros pour l'année (payable en 3 fois).

La nouvelle équipe sera ravie de vous rencontrer ou de vous compter parmi ses nouveaux (elles) adhérents (tes).

Renseignements au 06-30-03-72-83.

La Présidente,
Corinne NIZARD.



LES AMIS DE L'ÉCOLE

L'année scolaire touche à sa fin, c'est pour nous le temps de faire un petit bilan des actions entreprises sur cette année :

- Pour la fête des grand-mères, nos futurs Picasso ont pu offrir une corbeille.
- Le retour après deux années d'absence de notre chasse aux œufs qui s'est déroulée le samedi 16 avril, grands moments de joie et de partage.
- La réderie du 5 juin et la fête du village. Les Exposants ont répondu présents, même en l'absence de soleil, pour ce vide grenier que nous organisons avec l'amicale des pompiers. Une journée attendue de tous, après 2 années d'absence dues au COVID. Une belle journée pour un vide grenier fort réussi où régnait la bonne humeur.
- La kermesse de l'école où les enfants ont été ravis de vous présenter leur spectacle qu'ils ont préparé pendant plusieurs semaines.
- Et la fête nationale du 13 juillet.



Merci à tous et à vos agendas Hangestoises, Hangestois et parents d'élèves, surveillez vos boîtes aux lettres. On vous retrouve en pleine forme en Septembre.

Bonnes vacances !

Les Membres des Amis de l'école

lesamisdelecolehangest@gmail.com

@amisdelecolehangest

LES ACPG - CATM

Nous remercions chaleureusement les personnes qui participent au fonctionnement de l'association en nous achetant un calendrier.

Grâce aux calendriers vendus par notre association l'année dernière, nous avons pu participer à l'achat de la plaque commémorative pour le centenaire de la grande guerre. Par ailleurs, cet argent nous permet d'acheter une gerbe de fleurs aux commémorations du 5 décembre, et de mettre des plaques sur les pierres tombales de nos camarades nous ayant quitté récemment.

Le Président,
Léonce CAMUS.



LE CALENDRIER DES FESTIVITÉS

***Ce calendrier est prévisionnel. Il peut être modifié à tout moment pour des raisons sanitaires ou autres.**

27 et 28 août Ball Trap Société de Chasse Chemin de St MARD	Samedi 17 septembre Marche des Aînés Club des Aînés Place du jeu de Paume	Samedi 15 octobre Marche l'Hangi Rose Les coureurs Hangestois Place du jeu de Paume	Vendredi 11 novembre Commémoration Commune Monument aux Morts	FÊTONS NOËL A HANGEST EN SANTERRE Samedi 26 novembre et Dimanche 27 novembre Marché de Noël Décoration du Sapin de la Commune Concert Samedi 3 décembre Remise des Sapins par les Amis de l'école Vendredi 16 décembre Arbre de Noël de la commune pendant le temps scolaire Samedi 17 décembre Distribution des cadeaux aux enfants primaires et maternels non scolarisé dans la commune
Jeudi 1er septembre Rentrée scolaire	Samedi 1er octobre Loto Quine Amicale des pompiers Salle des fêtes	24 octobre au 4 novembre ALSH Familles Rurales Salle des fêtes	Samedi 19 novembre Soirée Beaujolais Les Amis de l'école Salle des fêtes	
Dimanche 4 septembre Repas champêtre Commune Place du jeu de Paume	Dimanche 9 octobre Repas des Aînés La commune Salle des fêtes	Samedi 29 octobre Défilé Halloween Les Amis de l'école Place du jeu de Paume	Lundi 5 décembre Commémoration Commune Monument aux Morts	

SALOON



REPAS CHAMPETRE



**YENEZ PASSER UNE BELLE JOURNEE AUTOUR DE NOTRE
SECOND REPAS CHAMPETRE POUR FETER LA FIN DE L ETE**

**DIMANCHE
4 SEPTEMBRE
2022**



FAR WEST

**A PARTIR
DE
12H00**



PLACE DU JEU DE PAUME - HANGEST EN SANTERRE



M E N U

- » Apéritif »
- » Entrée et Plat »
- » Fromage et dessert »
- » Une boisson offerte»

T A R I F S

- » Adulte : 14 euros »
- » Enfant : 8 euros »
- » Gratuit moins de 3 ans »

**CET EVENEMENT EST ORGANISE PAR LA MAIRIE D HANGEST EN SANTERRE
LES COW-BOYS, INDIENS OU AUTRES SQUAWS SONT LES BIENVENUS**



Bordereau d'inscription :

A retourner à la médiathèque ou en Mairie accompagné de votre règlement avant le 15 août 2022

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre d'adultes : _____ Nombre d'enfants : _____

Total dû : _____

Signature :